



FORUM DES ASSOCIATIONS



FEU D'ARTIFICE



LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE



VIDE GRENIER



le petit BARROLIN

Bulletin municipal
novembre 2022 n° 70



Infos pratiques P.2 | Les commissions P.10 | Vie associative P.15

Toute l'info locale sur www.mairie-barraux.fr



NOVEMBRE

VENDREDI 18

POT NOUVEAUX HABITANTS
19h - Mairie
Salle du Conseil - Mairie

SAMEDI 19

EXPO-VENTES
Les Pénélopes
Salle de La Gâche

DIMANCHE 20

SPECTACLE DE MARIONNETTES
ANTOLOGIA
Cie Artiflette
16h30 - Salle Vauban - Fort Barraux



FEVRIER

VENDREDI 24

SPECTACLE MALRAUX-NOMADE
« PARPAING »
La Bassine
20h30 - Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 26

REPAS DES AÎNÉS (ES)
Mairie
Salle Vauban - Fort Barraux

MARS

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5

PUCIER DES COUTURIÈRES
Les Pénélopes
Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 11

CARNAVAL
MJC - Espace Jeunes
Dans les rues et salle Vauban

MERCREDI 15

COLLECTE DE SANG
Donneurs de sang
Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 18

CONCERT
Harmonie Les Enfants de Bayard
Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 25

KARAOKÉ
Culture
Salle Vauban - Fort Barraux

AVRIL

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9

CONCOURS 3D
Cie Tir à l'arc
Fort Barraux

EDITO



Chères Barrolines,
chers Barrolins,

C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux membres au sein de l'équipe municipale. Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à Catherine MARAUD qui a pris le poste de gestionnaire ressources humaines. Forte d'une importante expérience en RH, Finances et d'une grande polyvalence, elle a pu reprendre rapidement les dossiers en cours.

Fin juillet, nous avons intégré Alain DEBERNARDI, notre nouveau responsable du service technique. Grâce au travail qu'il a déjà engagé, nous avons retrouvé une organisation qui permet de répondre plus efficacement aux besoins des habitants du village.

Nous avons accueilli cet été une vingtaine d'emplois-jeunes au sein de nos équipes techniques. Cela a permis à certains d'entre eux de réaliser une première expérience professionnelle et de renforcer le service technique.

La rentrée scolaire a marqué un temps fort avec l'arrivée d'Elise NORMAND, la nouvelle Directrice de l'école maternelle que nous saluons, et une première rentrée de septembre dans les nouveaux bâtiments pour l'école élémentaire. Au vu des investissements importants réalisés par la municipalité sur ce projet, nous déplorons cependant le fait que des classes comptent 30 élèves et que deux d'entre elles soient vides ; nous avons envoyé un courrier en ce sens à Madame la Rectrice d'Académie.

Côté cantine, la fréquentation s'est fortement accrue. Au vu de l'augmentation des tarifs de 21% ainsi que d'une baisse de qualité de la part de notre prestataire, nous avons décidé d'accélérer notre réflexion pour aller vers une cuisine locale gérée par la commune.

Autre temps fort de ce mois de septembre, le forum des associations. Après une longue période difficile liée à la crise sanitaire, nous nous réjouissons que la vie associative et culturelle puisse redémarrer. Je tiens à remercier tous les présidents et membres de ces associations qui jouent un rôle clé pour la vie dans notre village et je leur souhaite une bonne saison !

Il ne vous a pas échappé que nous avons malheureusement subi l'installation de gens du voyage à deux endroits de la commune cet été, notamment sur le terrain de foot, ce qui nous a empêché d'y avoir accès pendant cette période. Afin de gérer au mieux cette situation, nous avons convoqué une réunion avec le médiateur de la Préfecture, en présence de la gendarmerie. Cela a conduit à la mise en place d'une convention fixant le délai d'occupation ainsi que le montant d'une indemnisation pour les dépenses d'énergie. Nous avons également obtenu que les occupants respectent au mieux les restrictions liées à l'état de sécheresse décrétée par la Préfecture.

Parmi nos priorités pour cette fin d'année, pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie et aux enjeux climatiques, nous avons engagé une réflexion visant à réduire nos consommations énergétiques et maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Un ensemble de mesures telles que la réduction des consommations de nos bâtiments le week-end quand les salles ne sont pas utilisées sera défini prochainement.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce nouveau numéro du Petit Barrolin qui vous permettra d'avoir un panorama de toutes les actualités de notre village.

Christophe ENGRAND
Maire de Barraux

2023

JANVIER

DIMANCHE 8

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

SALON DU BIEN-ÊTRE
Association BAKASANA
Salle Vauban - Fort Barraux

LUNDI 16

COLLECTE DE SANG
Donneurs de sang
Salle Vauban - Fort Barraux

DECEMBRE

SAMEDI 3

DISTRIBUTN DU COLIS
DES AÎNÉS
CCAS

JEUDI 8

VEILLÉE MUSICALE
SPECTACULAIRE
GLAÇONS OU GLACIERS ?
Les Oreillons des Murs et les bibliothèques du Grésivaudan
La Chrysalide - 1er étage à 19h

SAMEDI 10

MARCHÉ DE NOËL
Mairie
Place des écoles



SOMMAIRE

Vie municipale	2 à 5
Espace Jeunes	6 et 7
Bibliothèque	8 et 9
Commissions municipales	10 à 14
Vie associative	15 à 21

Directeur de la publication : Christophe ENGRAND
Rédaction : Commission Communication / Mairie de Barraux / Associations
Photos : Mairie de Barraux - Associations - Patrick DESAY - Agnès BERNES
Conception - Impression : Imprimerie NOTRE DAME
Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC
Fabrication à partir de pâte sans chlore



MUNICIPALE

infos pratiques

Mairie

Annie et Maryline
Tél. 04 76 97 37 17
www.mairie-barraux.fr

Accueil du public

Lundi : Fermé
Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h-12h et 13h30-17h
Mercredi : 8h-12h
Samedi : Fermé

Urbanisme

Mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h.
UNIQUEMENT SUR RDV
auprès du Service urbanisme :
04 76 97 37 17

Architecte conseil

Permanence d'un architecte conseil
en Mairie :
Mme CLAIR Murielle sera présente
en mairie le 2e vendredi du mois.
Prendre rendez-vous auprès de
l'accueil.

Conciliateur de justice

Prendre rendez-vous à la mairie de
Pontcharra : 04 76 97 11 65

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la
proche de chez vous :
Téléphoner au 3915 serveur national
24h/24.
Ou lire le nom de la pharmacie de
garde sur l'affiche apposée à la porte
de la pharmacie la plus proche de votre
domicile.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Dès votre arrivée sur la commune, merci de vous présenter en mairie.

VOUS ÊTES ARRIVÉS À BARRAUX DEPUIS JANVIER 2020 ?

La municipalité vous invite à un pot le vendredi 18 novembre à 19h.
Inscrivez-vous en mairie avant le 14 Novembre 2022.

PLACES DE STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que le stationnement sur les places devant les commerces est réservé à la clientèle et sont limitées à 15 minutes.
Merci de vous garer sur le parking en bas de la place des écoles nouvellement créé.

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE



Depuis le 1^{er} mars, les cinq déchetteries du SIBRECSA : Crêts en Belledonne, Le Cheylas, Pontcharra, Porte-de-Savoie et Villard-Sallet, sont fermées aux personnes n'ayant pas de carte.

Afin que les usagers puissent effectuer une demande de carte d'accès, plusieurs possibilités :

• **Via notre site internet :**
<https://portail-usagers.sibreca.fr/demandeacces>

• **Par courrier :** 95 Avenue de la Gare - BP 49 - 38530 PONTCHARRA

Pour rappel, les justificatifs nécessaires pour obtenir la carte d'accès sont :
pièce d'identité, taxe d'habitation (numéro fiscal) et justificatif de domicile si nouvelle adresse.

HORAIRES DÉCHETTERIE DE PONTCHARRA

ZI DE PRÉ BRUN - IMPASSE DENIS PAPIN
Tous les jours de la semaine :
- de 8h00 à 11h45 et de 15h00 à 17h45

OBJETS TROUVÉS SUR LA COMMUNE

Vous avez trouvé un objet (clé, bijou, téléphone portable, ...), pensez à le rapporter à l'accueil de la mairie de BARRAUX.
Si vous avez perdu un objet, appelez la Mairie ! Il nous a peut-être été rapporté.

RECENSEMENT MILITAIRE



Le jeune ou son représentant légal doit se présenter à la mairie muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française.

- Livret de famille revêtu, le cas échéant, des mentions prévues à l'article 28 du code civil.

PRÊT DE MATÉRIEL

La commune peut mettre selon la disponibilité du matériel (tables, chaises) à disposition des particuliers de la commune qui en feraient la demande.
Le matériel prêté ne doit pas quitter le territoire communal. Les prête-noms sont interdits ainsi que la sous location du matériel.

Pour réserver le matériel vous devez contacter la mairie par téléphone au 04 76 97 37 17 ou adresser un mail à accueilmairie@mairie-barraux.fr

Le matériel devra être retiré au Fort Barraux auprès du responsable des services techniques, après constat, en une seule fois, le vendredi de 13h30 à 14h30.
Le chargement du matériel, du local de stockage (Fort Barraux) au véhicule sera à la charge du/de la demandeur-euse.
Le retour du matériel se fera impérativement le lundi matin de 8h00 à 9h00 après constat.

EAU ET ASSAINISSEMENT



La mensualisation c'est à partir de septembre !

Vous l'attendiez, elle arrive. Après un travail technique important et de nombreux échanges et ajustements avec les différents acteurs impliqués, le prélèvement automatique mensuel pour le règlement des factures d'eau et d'assainissement géré par le Grésivaudan est effectif depuis septembre 2022. Ce déploiement répond à une attente importante des usagers couplée à une volonté politique affirmée depuis 2020. Le dispositif sera mis en œuvre de façon progressive de septembre 2022 à mars 2023.

PRATIQUE ET FACILE

- En optant pour le règlement mensuel par prélèvement automatique de vos factures, vous recevrez un échéancier basé sur votre consommation moyenne qui précisera la date et le montant des prélèvements mensuels sur 9 mois. A l'issue de la relève de votre compteur, vous recevrez votre facture de solde calculée sur votre consommation réelle.
- Le montant de votre mensualité sera prélevé le 12 de chaque mois.

Dès 2023, les abonnés qui n'auront pas souscrit à la mensualisation devront s'acquitter de la facture annuelle car la facture estimative sera supprimée.

COMMENT SOUSCRIRE À LA MENSUALISATION ?

Vous avez deux possibilités :

- soit via le site internet du Grésivaudan le-gresivaudan.fr/mensualisation
- soit via votre espace abonné eaux.le-gresivaudan.fr.

Sur le site internet du Grésivaudan :

- Téléchargez le contrat de mensualisation et le mandat de prélèvement SEPA (possibilité de demander les documents à l'accueil de la mairie)
- Transmettez une copie de la pièce d'identité du/des titulaire/s du contrat et retournez ces documents accompagnés d'un RIB soit :
- **par voie postale :** Communauté de communes Le Grésivaudan
Service des Eaux - mensualisation -
390 Rue Henri Fabre - 38926 CROLLES Cedex 2
- **par mail :** servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
(précisez dans l'objet du mail « mensualisation »)

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des eaux au 04 76 99 70 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

NOUVEAUX AGENTS

Alain Debernardi Responsable du service technique

« Après 25 ans dans le bâtiment, j'ai travaillé au Touvet, à Tencin et pour la métropole de Grenoble durant 8 ans au bureau d'études de la ville. »

J'ai été chef de chantier en gros œuvre ce qui m'a permis de faire du suivi de chantier, puis chef d'équipe pour gérer du personnel, en demandant un travail sérieux mais dans la bonne humeur !

Je suis sensibilisé aux espaces verts, à l'écologie, avec un souhait de développer la végétalisation.

C'était exactement le poste que je cherchais : dans un petit village, proche des élus et de la population. »



Catherine Maraud Gestionnaire des ressources humaines

« Informaticienne jusqu'en 2000, j'ai ensuite suivi une formation en gestion des entreprises et des administrations. »

J'ai fait des remplacements dans des collectivités : à Le Touvet, Saint-Bernard-du-Touvet, Tencin.

Quand j'ai vu le poste proposé à Barraux, j'ai trouvé ce que je cherchais.

J'ai découvert un beau village et j'ai été facilement intégrée grâce à une équipe agréable. »



Catherine entourée de Annie Rey et Maryline Gonnet

LA MAISON DU DÉPARTEMENT



Ouverte depuis cet été au public, la nouvelle Maison du Département située à Barraux a été inaugurée officiellement mardi 4 octobre.

L'Isère est constitué de 13 territoires, chacun disposant d'une Maison du Département. L'ancienne Maison du Département du Grésivaudan était située dans la zone industrielle de Bernin : « Le bâtiment n'était pas visible, et c'était une location », a rappelé le maire de Barraux, Christophe Engrand, conseiller départemental à l'époque où le projet de construction a été évoqué. « Le Département cherchait un terrain. J'ai proposé celui de l'ancienne cave coopérative : le terrain était bloqué dans le PLU (Plan local d'urbanisme), en faveur de service à la population ».

L'installation de la Maison du Département à la Gâche a accéléré les choses : deux giratoires ont été réalisés ! Le projet et ses à-côtés ont fluidifié le secteur et dynamisé la parcelle. Un giratoire devait être financé par le Département, le second par l'aménageur de la parcelle : la totalité a été financée par le Département, soit 1,5 million d'euros ».



Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère, Bernard Perazio, vice-président en charge de la construction publique, d'autres vice-présidents, plusieurs conseillers départementaux, ainsi que la sénatrice, la conseillère générale, des maires du Grésivaudan et des représentants d'entreprises de construction étaient réunis pour inaugurer officiellement la Maison du Département de Barraux.

« Un vrai projet d'intérêt public »

La Maison du Département regroupe une partie du service Développement social, la PMI (Protection Maternelle Infantile) et le service ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ainsi que les services Autonomie, Aménagement et Éducation. Les élus peuvent venir y chercher des conseils sur les projets communaux.

« Beaucoup de familles du bassin de vie utilisent déjà les services de la Maison du Département », a constaté Christophe Engrand.

De son côté, le Département a précisé que le projet a fait l'objet d'une concertation, associant agents et usagers, pour répondre au mieux à tous les besoins. L'efficacité des services du Département dans le Grésivaudan et l'accueil du public n'était pas optimal, pas plus que ne l'étaient les conditions de travail des agents. « L'ensemble de ces considérations nous a amené logiquement à faire le choix de construire deux nouveaux bâtiments, l'un à Barraux, pour la Maison du Département, et l'autre à Villard Bonnot, pour le centre médico-social, sur deux sites faciles d'accès pour les habitants » a ajouté Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.

Christophe Engrand a salué « un vrai projet d'intérêt public ».

Le pôle médical et le cabinet de radiologie vont le finaliser.

Les services proposés :

- Consultations médicales pour les jeunes enfants (PMI) ; Prévention médicale, dépistage des handicaps, aides aux familles,
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- Aides à l'autonomie pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap,
- Aides d'urgence aux plus démunis,
- Subventions pour les projets culturels, sportifs...
- Conseils sociaux, économiques, pour la santé...
- Partenariats...

GENS DU VOYAGE

Une centaine de gens du voyage a investi le stade de foot

Christophe Engrand, maire de Barraux, a été prévenu, le mardi 26 juillet qu'une file de caravanes (des évangélistes arrivant du Gua) avait envahi le stade Louis Rey pour s'y installer.

« Avec la gendarmerie, nous sommes allés sur les lieux pour parler avec eux. Ils n'ont pas voulu bouger. J'ai donc organisé une réunion en mairie avec la gendarmerie, le médiateur de la préfecture, la Communauté de Communes et des représentants des gens du voyage pour essayer de trouver une solution. Nous leur avons proposé l'aire de grand passage de Crolles, qui a été créée et adaptée pour les recevoir. Mais ils ont refusé, prétextant qu'elle n'était pas conforme à leurs attentes, car il n'y avait pas d'herbe et que les conditions étaient inacceptables pour eux ».



Devant ce refus, et ne souhaitant pas « mettre d'huile sur le feu », il a été décidé de passer une convention avec la communauté des gens du voyage. Cette convention portait sur une durée d'occupation maximum de 15 jours, sur le paiement et le respect des règles de consommation d'eau. Le but était de rassurer la population inquiète et qu'il n'y ait pas de dégradations. « J'irai régulièrement les voir pour entretenir une bonne relation et faire en sorte que tout se passe bien ».

Des conteneurs à ordures ont été installés et il a été demandé à la communauté de respecter la réglementation préfectorale sur la limitation d'utilisation de l'eau : « ne pas arroser les caravanes et ne pas laver les véhicules ! ». Des piscines gonflables pour enfants ont pourtant été remplies.

En attendant, le terrain de foot et la pelouse avoisinante ont été indisponibles pour les Barrolins, ainsi que le terrain de pétanque où « les chiens ont été mis à l'ombre sous les arbres ». Les concours de pétanque et de longue ont dû être annulés.

Le 9 août, les locataires sont partis comme convenu laissant derrière eux quelques traces de leur passage mais sans trop de gravité.

GRAVILLONAGE DES ROUTES



Le gravillonnage des routes est une technique fréquemment utilisée au printemps ou en été afin de réparer une chaussée dégradée. Cette opération, peu appréciée des automobilistes, motards et cyclistes, est encore souvent utilisée en raison de son efficacité et du contexte économique. En savoir plus sur ces travaux...

Pourquoi gravillonne-t-on les routes ?

Le gravillonnage des routes s'opère quand la chaussée présente des fissures ou des soucis d'écoulement des eaux. L'objectif est d'étanchéifier le revêtement pour que les eaux de pluie s'évacuent sur les côtés et empêcher ainsi la dégradation de la route (nids de poule), source de dangers pour les usagers. Autre point positif : les travaux de gravillonnage, une fois terminés, permettent ensuite une meilleure adhérence des pneus à la route.

Les travaux de gravillonnage nécessitent une route parfaitement sèche et une température de plus de 10 degrés. De plus, il ne doit pas y avoir d'humidité dans l'air, ni de brouillard. C'est pourquoi ces opérations sont principalement effectuées en fin de printemps ou dans le courant de l'été.

Il s'agit d'une technique économique de réparation des chaussées : 4 fois moins chère que l'enrobé, et qui permet donc de réparer 4 fois plus de surface de route chaque année.

La majorité des routes concernées par le gravillonnage sont des départementales et des routes de campagne ou traversant des communes.

En quoi consiste le gravillonnage des routes ?

Une couche homogène de gravillons est appliquée sur une portion de chaussée préalablement enduite par une émulsion collante et étanchéifiante (Enduit Superficiel d'Usure). La technique est appelée « le point à temps ».

Le compactage des gravillons est assuré par le passage régulier des véhicules qui les incrustent dans la chaussée, comblant les trous et fissures.

Pour une prise complète, 2 à 3 semaines sont nécessaires durant lesquelles des rejets de gravillons sont présents sur la chaussée.

Le nettoyage

Une fois que l'ESU est bien sec et que les gravillons sont bien enfoncés, les excédents de gravillons sont enlevés par aspiration.

Gravillons sur les routes, quels dangers ?

L'opération de gravillonnage des routes a de nombreuses incidences sur la circulation routière, notamment pour les deux roues, et des mesures de sécurité sont nécessaires le temps que les graviers soient absorbés.

La première mesure est la limitation de la vitesse sur la portion de route gravillonnée : 50 km/h. À cette vitesse, les gravillons ne sont normalement pas projetés au-delà du pare-chocs.

Autre danger de la couche de graviers : l'absence de marquage au sol de séparation des voies.

SOYONS PRUDENTS !



Soirée parents été 22



Séjour au bord du lac Léman



Refuge Mont Cenis



À la pêche



Séjour Ardèche

Un été à l'espace jeunes

Cette année, 51 enfants et une douzaine d'adolescents ont fréquenté l'accueil de loisirs.

Pendant la saison estivale, les enfants ont pu s'exercer au « slam et à la percussion » par l'intermédiaire de l'association « Clics et sacs », découvrir la nature, s'initier au théâtre, au tennis ou bien encore à la pêche.

Cette période est aussi l'occasion de proposer des mini-séjours de 3 jours pour les enfants de 6 à 11 ans : découverte de l'Ardèche, randonnées en Haute-Maurienne (secteur Mont-Cenis) et camp au bord du lac Léman.

Il a été aussi proposé aux adolescents une itinérance à vélo pour relier le village à la Méditerranée : 1^{ère} partie aux vacances de printemps, de Barraux à Valence et le 2^e tronçon de Valence au Grau du Roi, du 4 au 8 juillet. 5 jeunes ont participé à ce périple.



Sortie à la Bastille



Cabane dans la forêt



Arrivée périple à vélo



Fabrication jeux en bois

L'année s'est clôturée par une rétrospective photos lors de laquelle parents et enfants ont pu bénéficier d'une collation offerte par la collectivité. Une cinquantaine de personnes était présente, enfants et adultes confondus.

Un grand merci à l'équipe d'animation pour le programme proposé qui a ravi les enfants et les jeunes !

BIBLIOTHEQUE

Marie-Agnès, Sandrine et l'équipe de bénévoles ont repris leur rythme de croisière depuis la rentrée de septembre.

Ainsi les classes des écoles élémentaire et maternelle (moyenne et grande sections) sont reçues régulièrement, à la bibliothèque. Chaque élève bénéficie d'un prêt de document, qu'il peut emmener jusqu'à la séance suivante.

Quant aux élèves de la petite section, ils reçoivent Agnès et Sandrine dans leur classe pour écouter des histoires.



Dans le cadre du **mois de la Transition Alimentaire**, la bibliothèque a été partenaire de l'Accorderie de Pontcharra pour la mise en place d'une animation qui vise à montrer qu'il est possible de cuisiner rapide, facile, local et pas cher sur le marché de Barraux le mercredi 12 octobre.

Ainsi, chacun a pu venir préparer le plat de son choix, parmi tous ceux proposés, et l'emporter, gratuitement, l'opération étant financée par la Communauté de Communes.

La bibliothèque s'est impliquée dans ce projet par le biais des bénévoles qui ont confectionné certains plats avec les participants et l'atelier de fabrication de toques de cuisinier pour les enfants.

Cette animation a rencontré un réel succès avec 150 parts de repas préparées et une trentaine de toques fabriquées.



Rappel horaires :
Mardi, mercredi de 10h à 12h
Mercredi, vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 13h
Entrée libre

Les P'tites Frimousses* ont également retrouvé le chemin de la bibliothèque le vendredi 14 octobre. Les 12 enfants présents, accompagnés de leur nounou ou maman ont pu écouter les histoires ou comptines préparées par Marie-Agnès et Sandrine sur le thème de l'automne.



* Les P'tites Frimousses : accueil des enfants de 0 à 3 ans, accompagnés par leur(s) nounou, parents, grands-parents. L'équipe prépare une animation autour du livre, agrémentée de comptines, chants, jeux de doigts...

Cet accueil se fait en lien avec le Relais Petite Enfance de notre secteur et son animatrice Corinne. Il est gratuit et ouvert à tous.

La prochaine séance se déroulera le vendredi 2 décembre à 10h15.

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous, aux heures d'ouverture, sans contrainte d'adhésion pour la consultation sur place. Un espace détente est à votre disposition avec une offre de magazines pour petits et grands.



Début décembre, la bibliothèque accueillera la compagnie « Les Oreillons des Murs » pour une veillée spectaculaire sur le thème « Glaçons, glaciers » autour du texte de Olivier Remaud, « Penser comme un iceberg ».

Ces veillées allient des textes d'auteurs qui abordent les thèmes du vivant, de la nature, de la relation homme/environnement et sont agrémentées de musique et parfois de danse.

Les Oreillons des Murs et les bibliothèques du Grésivaudan présentent

Glaçons ou glaciers ?

Veillée musicale spectaculaire

Le 8 décembre 2022 à Barraux
La Chrysalide, 1er étage à 19h

Claire Terral, lecture
Simon Drouin, guitares, chant, percussions
Veronika Warkentin, chant, danse
Eve Grimbert, textes, création sonore

Réservation au 04 76 97 86 61
public ado/adultes

Soupe partagée à l'issue du spectacle

<https://de-liborak.wixsite.com/my-site>

crédit photo : Alain Doucet

Les rives, certains les rêvent

autour du texte
Penser comme un iceberg
d'Olivier Remaud

CMJ



Le CMJ va apporter son soutien et son aide à la SPA du Dauphiné (créée en 1938) et située à Venon, Refuge Le Maupas - 38410 Uriage.



Nous avons reçu Frédéric ROSSET, vice président de la SPA DU DAUPHINE et Brigitte ROMAND, secrétaire (tous deux bénévoles).

La SPA DU DAUPHINE est une association indépendante qui s'autofinance, reconnue d'utilité publique et compte plus de 1000 adhérents.

Elle accueille pour la plupart des animaux de fourrière ou d'abandon direct, parfois des animaux victimes de maltraitance.

Elle permet 900 adoptions par an.

Pour aider cette association, nous serons présents sur le marché de Noël de Barraux pour faire une collecte de croquettes, paniers ou jouets pour les chiens et les chats.

Nous comptons sur votre aide.



<https://www.spa-du-dauphine.fr>
Tél. 04 76 89 12 66
spadudauphine@yahoo.fr

Fort Barraux

La commission du Fort travaille sur le plan pluriannuel à 5 ans. L'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes et notre commune ont signé et validé ce plan exceptionnel de "Préservation et mise en valeur du patrimoine". Deux millions d'euros ont été insufflés en 2019. La commune a relancé tous les partenaires afin d'avancer sur ce dossier.

Associative

Les associations ont effectué leur rentrée lors du forum.

Au Fort Barraux, dans la salle Vauban, 22 associations étaient présentes. Elles ont proposé un large choix d'activités. Les différents bénévoles ont tout mis en œuvre afin de présenter au mieux leur passion aux visiteurs qui tout au long de l'après-midi ont déambulé au gré de leurs envies, passant des sapeurs-pompiers aux donneurs de sang, des footballeurs aux philatélistes, des judokas aux tennismen sans oublier les compagnons de la marche, le comité de jumelage, la MJC/MPT et ses multiples activités.

Un après-midi aux multiples facettes alliant le sport à la culture ou encore le don de soi.

Françoise LOHAT, adjointe à la vie associative, s'est réjouie de la diversité et de la richesse de notre tissu associatif local.

Le pot de l'amitié a clôturé cet après-midi.



Culture



Malgré les difficultés liées aux restrictions sanitaires, la commission culture a proposé diverses animations au cours de la précédente saison culturelle.

C'est ainsi que nous avons pu échanger lors de conférences avec un glaciologue ou des femmes engagées dans l'agriculture, mais aussi découvrir les étoiles avec le club d'astronomie des Monts.

Puis, nous avons dansé au son du jazz avec State of soul ou avec les Creatles sur des airs de sixties.

Un événement autour de la culture country s'est déroulé le 18 juin sur le stabilisé avec la participation des écuries du Zéphyr.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations et espérons que vous les avez appréciées.

Nous travaillons sur la nouvelle programmation 2023.

À très bientôt pour de nouvelles découvertes !

Communication

UNE APPLICATION POUR NOTRE VILLAGE !

En complément de son site Internet, la municipalité a choisi d'adhérer à l'application IntraMuros.

La commission communication continue son travail d'information via la publications du journal Le Petit Barrolin. Nous espérons que cette nouvelle édition vous renseignera pleinement sur l'attractivité de notre village.

Les projets de la commission communication avancent :

- Nous avons (et nous continuons à le faire) revisité l'ergonomie du site Internet de la mairie mairie-barraux.fr. Nous essayons d'adapter ce site au mieux pour qu'il soit plus clair, précis, dynamique et fiable dans les informations présentées.

- Pour compléter ces deux premiers outils de communication, nous avons décidé de mettre en place une application mobile IntraMuros.

La formation des équipes municipales a été effectuée fin septembre. Nous allons progressivement mettre à jour les informations puis les enrichir.

En priorité, nous l'utiliserons pour communiquer sur les alertes sur la commune (coupure d'eau, travaux, etc) et sur l'agenda des événements à Barraux.



Elle vous permet de vous tenir informés, d'alerter et de participer à la vie locale avec une plus grande interactivité.

Elle donne accès à toutes les infos de la commune.

Vous pourrez recevoir des alertes ou des notifications directement sur vos smartphones ou tablettes et avoir accès au journal d'actualités et aux événements de la commune.

Nous allons mettre à votre disposition : un annuaire, la possibilité de signaler instantanément un problème ou tout autre chose, des sondages, ainsi qu'un répertoire des associations, celui des écoles et de tous nos commerces et des professionnels de la santé.

Les informations que vous recevrez via cette application sont uniquement celles que vous aurez vous-même choisi de recevoir en cochant les services qui vous intéressent.

Vous pouvez télécharger gratuitement cette application mobile en allant sur

<https://appli-intramuros.fr>

Une fois cette application installée, lancer celle-ci et taper : Barraux, voilà c'est tout... c'est installé, vous êtes prêts !

Le contenu disponible est en cours de construction et sera mis à jour durant les semaines à venir à partir de vos retours.

Plus il y aura de personnes qui téléchargent cette application, plus les informations circuleront rapidement dans notre village !

CES FONCTIONNALITÉS



ÉVÉNEMENTS

Les administrés accèdent en priorité aux événements de leur commune et de l'intercommunalité, puis à ceux de l'ensemble de leur bassin de vie.



ACTUALITÉS

Le journal se compose des actualités et alertes du territoire. Les associations, écoles et commerces peuvent publier sous le contrôle des collectivités.



ALERTES

Les citoyens reçoivent sur leur smartphone les alertes des communes et des contributeurs qu'ils suivent, sous forme de notifications.



POINTS D'INTÉRÊT

Les habitants et les touristes peuvent découvrir tout ce qu'il y a à voir et à visiter dans la commune et sa région.



ANNUAIRE

Un grand nombre d'informations sont disponibles : numéros de téléphone, adresses mail, horaires, etc.



SIGNALER

Le citoyen se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement.



SONDAGES

Le citoyen peut répondre aux sondages de sa commune et de son intercommunalité. Il a ensuite accès aux résultats.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les parents d'élèves s'abonnent aux écoles de leurs enfants. Ils consultent les menus de la cantine et reçoivent les alertes.



ASSOCIATIONS

Les habitants s'abonnent aux associations qui les intéressent. Ils consultent leurs informations et reçoivent leurs alertes.



COMMERCES

Les clients des différents commerces du territoire les retrouvent sur leur smartphone. Ils ont accès à leurs informations et les contactent facilement.

Travaux en bref

● **Chantier Cœur de Village** : les travaux de notre projet Cœur de village touchent à leur fin.

Du fait des fortes chaleurs cet été, nous avons dû décaler la réalisation des trottoirs en béton car cela nécessitait une grande quantité d'eau.

Une partie de la place doit être refaite suite à des malfaçons. Le litige se situe entre l'entreprise titulaire du marché et son bétonnier. Nous subissons cet état de fait mais il convient que les travaux soient conformes, d'une part techniquement pour des raisons de sécurité et d'autre part esthétiquement car ces malfaçons ont un impact non négligeable.



● Les **enrobés de la Grande Rue** ont été refaits, de la Rue du Fort jusqu'au rond-point de la Maison Bèque.



● Le **parking sous l'école élémentaire** est terminé ; nous pouvons profiter de nouvelles places de stationnement. Les abords et l'éclairage seront réalisés dans un second temps.

● Le **sens de circulation et les stationnements du centre bourg** sont en cours d'étude afin de sécuriser les modes de déplacements doux. **Nous vous recommandons vivement de prendre l'habitude d'occuper les deux parkings afin de réduire le stationnement gênant dans les rues du centre de village.**

● Une étude est en cours pour installer des **toilettes publiques** au niveau du cœur de village.

● Les **travaux d'enfouissement** de la ligne électrique qui traverse les plateaux des Bruyères débuteront le 21 novembre 2022, le Hameau des Hauts de la Gâche courant 1^{er} trimestre 2023. Les habitants seront prévenus de l'avancée du chantier.

Scolaire

LES ÉLÈVES DU VILLAGE ONT EFFECTUÉ UNE TRÈS BELLE RENTRÉE

Un petit retour sur l'année scolaire passée : nous sommes ravis d'avoir pu financer les cycles piscine, les interventions d'Alain DAUTREPPE, les transports lors des différentes activités (sorties scolaires, sorties piscines, cycle biathlon, etc) ainsi que la participation des élèves de CM2 au projet pédagogique pluridisciplinaire autour de la Résistance.

La commune a postulé à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Nous avons ainsi obtenu une subvention de 9 879 € pour un investissement de 17 049 €.

Chaque année la commune octroie une dotation de 65 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires, manuels, etc



L'année s'est clôturée par la cérémonie de départ à la retraite de Laurence ROSSI, notre ancienne Directrice de l'école maternelle.

C'est sous une belle météo que l'inspecteur Académique, les élus, les institutrices, ATSEM, parents d'élèves, le Sou des écoles et le président de la MJC ont salué sa carrière.

Laurence ROSSI est remplacée par Elise NORMAND à qui nous souhaitons la bienvenue.



Enseignantes maternelle

Elise Normand (directrice), Dominique Moyroud, Laure Bazille

Pour cette rentrée 2022-2023, l'école maternelle compte 3 classes et un total de 69 élèves : 23 élèves en petite-moyenne sections, 22 en moyenne-grande sections et 24 en grande section.

La rentrée des classes s'est très bien passée. Pour cette année, nous avons fait le choix de maintenir une ATSEM par classe de maternelle pour satisfaire les besoins de tous.



Enseignantes élémentaire

Aléonor Colas, Caroline Raffaëla (directrice), Valérie Margotton, Cathy Frioulaud, Delphine Bianchi, et Alain Dautreppe pour la partie sport.



Côté élémentaire, les équipes ont fait leur première rentrée scolaire dans la nouvelle école. Cette année, elle compte 5 classes et un total de 134 élèves : 24 CP, 30 CE1, 28 CE2, 28 CM1 et 24 CM1-CM2. Les institutrices et les élèves étaient très heureux de se retrouver.

Périscolaire

CANTINE ET PORTAIL FAMILLE

● La **cantine** remporte un grand succès avec 130 à 140 élèves par jour. Notre prestataire a augmenté les prix de 21 % ; pour le moment, nous prenons en charge le surcoût engendré. Nous allons accélérer notre réflexion sur une cuisine locale.

● Nous avons mis en place un **portail famille** afin de faciliter l'inscription aux services périscolaires. Nous tenons à saluer l'implication, l'engagement et la disponibilité de Nadine et Patricia qui ont fortement œuvré et permis que les inscriptions démarrent cet été. Nous remercions également les parents qui ont joué le jeu et contribué à la réussite de l'implémentation de ce nouveau système. Début octobre, une réunion s'est tenue afin d'informer les nouveaux arrivants et d'avoir un retour d'expérience des parents ; les derniers ajustements seront mis en œuvre prochainement.

Service scolaire/périscolaire et entretien des locaux



Responsable
Nadine
Petroz



Responsable adjointe
Référente atsem
Patricia
Mollot-Granger



Jessica
Gervaise



Carole
Aranega

Atsem



Martine
Amaurin



Pamela
Barrat



Saïda
Bedhiafi



Brigitte
Bououa



Cécile
Coing Daguët



Laëtitia
Grasset



Nadia
Guergour



Enisa
Pohara



Chargée du transport scolaire

Claudia Pereira



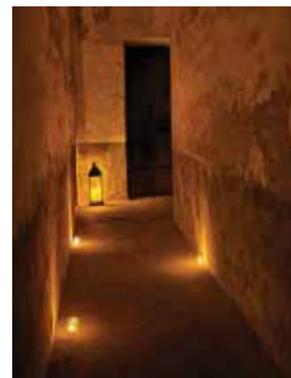
Animation

FÊTE D'HALLOWEEN

Pas moins de 400 mètres de corde, 253 bougies led, 22 draps blanc et 3 semaines plus tard,... le Fort Barraux accueillait près de 800 personnes pour fêter Halloween, entourés de 15 bénévoles déguisés. Le public a pu découvrir le fort sous un nouveau jour et visiter des lieux encore méconnus des visiteurs.

Pour réaliser cet événement, la commune s'est fait accompagner par une Directrice Artistique barroline bénévole pour encadrer les équipes de décorateur en herbe et les aider à décorer des salles en élaborant une ligne cohérente à la manifestation.

Face au succès de ce premier Halloween 2022, l'édition 2023 est déjà programmée.



L'équipe de bénévoles



VIE ASSOCIATIVES



LA MARM'HOTTE

La Marm'hotte est une association dont le projet est de créer un "super marché" associatif.

Nous voulons permettre au plus grand nombre d'accéder aux produits locaux et idéalement bios à des tarifs abordables, en échange de quelques heures par mois de participation au fonctionnement de la boutique.

Cela contribue également au soutien des petits/moyens producteurs locaux afin de maintenir et développer une production agricole et industrielle locale. L'objectif est aussi de favoriser le lien entre les habitants adhérents à travers le fonctionnement de la boutique et divers événements.

Il s'agit d'un projet alternatif à l'offre de distribution alimentaire déjà présente sur le territoire. Nous regroupons actuellement un peu plus d'une quarantaine de familles.

En l'absence de local, nous fonctionnons pour le moment sous la forme d'un groupement d'achats grâce à une boutique en ligne sur le site de la Marm'Hotte (www.la-marmhotte.org). Nous avons déjà une belle gamme qui s'étoffe de mois en mois, et ce n'est qu'un début !

Le projet reste cependant de créer un lieu physique et nous sommes toujours à la recherche de notre local dans la zone : Pontcharra/Chapareillan/Barraux.

Vous souhaitez peut-être nous rencontrer ou nous rejoindre contactez-nous sur contact@la-marmhotte.org.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin que chacun prenne sa part aux changements que nous souhaitons.

DONNEURS DE SANG

Les donneurs de sang bénévoles ont fêté les 50 ans de l'amicale !

C'est en octobre 1971, soit il y a un peu plus de 50 ans, que l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chapareillan et Barraux était créée. Son objectif : aider l'Etablissement Français du Sang dans sa quête de donneurs afin de permettre de répondre aux besoins en produits sanguins.

Depuis, chaque année entre Barraux et Chapareillan, ce sont près de 500 poches de sang qui sont prélevées.

Aussi, en ce dimanche 26 juin, après un report en 2021 pour cause de Covid, c'est à la salle de La Gâche que près d'une quarantaine d'amicalistes se sont retrouvés pour fêter le 50ème anniversaire de l'amicale. Des retrouvailles autour de l'amitié et de la bonne humeur pour ces personnes qui lors de chaque collecte n'hésitent pas à donner de leur temps pour les autres. C'est d'ailleurs cette générosité qui a été saluée par le maire de la commune, Christophe Engrand, présent lui aussi à cette journée de fête. Ce 50ème anniversaire aura ainsi été dignement fêté tout d'abord autour d'un apéritif puis d'un succulent repas.

Mais le plus important est bien de tout faire pour recruter de nouveaux donneurs et les fidéliser car aujourd'hui et plus que jamais l'Etablissement Français du Sang a besoin de vous.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG A BESOIN DE VOUS.



BARRAUX PÉTANQUE

L'association Barraux Pétanque a organisé 3 concours ouverts : les 15 mai, 17 juillet et 21 août 2022. Le concours du 15 mai a eu lieu en mémoire de Martine CHIARELLO.

Le club compte désormais 55 adhérents. Notre concours sociétaires s'est déroulé le 2 octobre. Notre Assemblée Générale devrait se tenir au mois décembre.

LE BAROMÈTRE

Le printemps et l'été ont été actifs du côté du Baromètre, café associatif de Barraux !

- Nous avons pu profiter des dernières neiges printanières avec un atelier de construction d'« Objets Glissants Modifiés », qui ont pu être essayés au Désert d'Entremont lors de notre sortie autour d'une tartiflette maison !



- Notre caravane-bar a été inaugurée, à la Gâche, lors d'une belle soirée musicale avec le groupe de jazz manouche « 4 bouts de bois », une réussite ! Depuis, elle est installée dans la cour du pigeonier et se déplace parfois au gré des envies et des projets.

- Le spectacle « Ma main dans ta feuille » a été joué alors que la caravane était en déplacement à la Brasserie de Barraux. Sur la place du village, Zaimoun a fait vibrer les foules ! Le concert « The Little Mother Funkers » a eu lieu en juin au stade, couplé à un vide dressing. Une soirée jeux a eu lieu en juillet.
- Du côté de la petite enfance, les permanences « Mom'en confiance » ont eu lieu tous les 15 jours, avec parfois une thématique : chants du monde, comptines signées, sortie à la « Semaine de la Petite Enfance à Pontcharra », atelier motricité avec Marie Cazabeil, transvasements, jeux d'eau...
- Un atelier de réparation de vélo suivi d'un repas partagé convivial a eu lieu à la Gâche, en partenariat avec la MJC.
- Le 27 mars, c'était notre belle « Fête du printemps ». 140 personnes étaient présentes pour cette journée ensoleillée : ateliers créatifs (couronnes de fleurs, land art, tawashi, attrape-rêves, impressions végétales...), concours de tartes, troc de graines, grand jeu collectif et notre caravane-bar au milieu des prés !



- La fête d'Halloween a eu un grand succès ! Lundi 31 octobre, pour la soirée Halloween, nous avons organisé un atelier maquillage devant l'église ! Soupe et planches saucissons fromages, boisson de Halloween pour les enfants !

Cet automne, nous vous donnons rendez-vous au 93 rue du Fort (pigeonnier) tous les mardis et vendredis de 18h à 20h30. Au programme : concerts, soirées à thème ou tout simplement apéro ! Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des barmen de façon ponctuelle, n'hésitez pas à nous contacter !

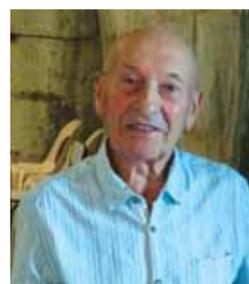
Toute notre actualité est sur : www.lebarometre.org - contact@lebarometre.org

FNACA

L'association FNACA est très dynamique et a une actualité très riche :

- Le débat pour la fermeture de nos centres de vacances de Flumet en Savoie et Ascaïn en Pays basque a été lancé le 7 juin.
- Le 23 juin, nous étions invités par l'UMAC de Pontcharra à nous retrouver à la caserne de gendarmerie de Pontcharra afin de nous rencontrer, nous connaître et avancer ensemble entre différentes associations qui œuvrent pour la mémoire des anciens combattants. Ce moment convivial a été suivi d'un repas.

- Dimanche 3 juillet, nous avons allumé le feu pour 32 adhérents et sympathisants. Cette journée a été riche en émotions. Nous avons eu la joie de nous retrouver tous comme avant. Nous en avons profité



pour souhaiter et fêter un "joyeux anniversaire" à Kiki qui a eu 90 ans le 1^{er} juillet, bien au frais dans une casemate. Dans l'après-midi, nous avons visité le local que la commune nous a alloué. Nous en profitons pour adresser tous nos remerciements à la municipalité et un grand merci à tous ceux qui ont participé au déménagement, ils se reconnaîtront.

- Vendredi 30 septembre à 16h à la salle de la Gâche s'est tenue notre réunion de secteur du Haut Grésivaudan (la dernière en date avait eu lieu en décembre 2017). Des comités vont se déplacer ainsi que des personnalités de notre secteur (beaucoup de monde et Jean aux gamelles en soirée pour soigner les convives).

- Un séjour en car a été organisé par notre secrétaire du 16 au 22 octobre dans le massif des Vosges en Grand est. 38 participants de notre comité, des habitants de Barraux et de certaines communes iséroises, les Compagnons de la Marche et les amis des amis se sont inscrits. Un beau groupe et une belle sortie !

- Le 11 novembre, nous participerons aux cérémonies de célébration de l'Armistice.

- Samedi 3 décembre, notre Assemblée générale aura lieu à 11h à la salle de la Gâche.

- Samedi 10 décembre, nous participerons au marché de Noël. Nous avons le projet d'un stand de mangeoires à oiseaux et de papillons pour décorer les plantes.

SOU DES ÉCOLES

10 000 € récoltés

L'an dernier, le Sou des écoles a récolté un peu plus de 10 000 € grâce aux différentes opérations et manifestations organisées. Cette somme sera reversée aux deux écoles, afin de financer des projets pour l'année scolaire qui démarre. Pour rappel, en 2021-2022, grâce à l'argent récolté, les enfants de l'école primaire ont (entre autres) réalisé un court-métrage par classe, fait du ski de fond et du biathlon, participé à des visites guidées. Ceux de maternelle ont créé un jardin potager, assisté à des spectacles, participé à un escape-game et même réalisé une fresque murale avec un graffeur professionnel.



Cette année a aussi été marquée par la grande chasse au trésor du printemps, que vous avez beaucoup appréciée, ainsi que par la fête des enfants (organisée fin juin avec la MJC) lors de laquelle les écoliers et écolières de primaire ont présenté leur travail de l'année, à la manière d'un petit festival de cinéma. A quelques photographes près, on se serait cru à Cannes ! Cette fête des enfants fut également l'occasion d'une belle représentation chant & danse des maternelles et d'un discours touchant de Laurence Rossi, qui fêtait son départ en retraite, passant ainsi le relais à Elise Normand. Bienvenue !

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe du Sou est déjà mobilisée, pleine d'énergie et d'idées pour vous concocter de belles opérations et de bons moments ensemble. Et ça commence avec l'opération madeleines Bijou.

souecolebarraux@gmail.com

LA BASSINE

Nous avons été ravis de répondre à toutes vos questions au sujet des objectifs de notre association lors du Forum des associations. Nous communiquons par les panneaux lumineux, sur le site de la Mairie, dans le « petit Barrolin » et par mail pour nos adhérents.

Notre assemblée générale aura lieu le mercredi 9 Novembre 2022 à 20H30 dans la salle du pré de l'ours (Maison Bèque).

- La Bassine c'est un cycle « une vie un métier » : une fois par an un « métier » un peu particulier vient se présenter le temps d'une soirée : une distributrice de films d'animation, une restauratrice de tissus anciens, un archiviste...
- La Bassine c'est « un partenariat avec l'espace Malraux de Chambéry » pour des spectacles nomades. Sachez que l'adhésion à la Bassine (10€ par famille) vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour les spectacles de l'espace Malraux, ceux qui souhaitent une adhésion peuvent appeler le 06 86 75 72 14.

PROCHAINS SPECTACLES MALRAUX-NOMADE :

« Parpaing », le 24 février 20h30 salle Vauban (Fort Barraux) mise en scène Nicolas Petisoff.



« Septembre 2017, ma famille biologique me retrouve et je découvre un frère et une sœur. Moi l'enfant qui me pensais unique, je découvre un passé et une mère "fille-mère" forcée à m'abandonner à la naissance ; elle avait 17 ans 1/2, elle vivra avec ce poids et cette douleur jusqu'à sa mort. »

Nicolas Petisoff livre une performance d'acteur intense et nous fait partager les émotions d'un enfant né sous X qui reconstitue son identité biologique tout en assumant ses autres identités. Un spectacle intime qui rencontre l'universel en partant de la quête des origines, un coup de massue, un coup de parpaing.

« Rien », le 30 mai 20h30 salle Vauban (Fort Barraux), conception et interprétation Hugo Varret, Brian Henninot, et Victor Hollebec



Dans un monde où nous devons avoir un avis sur tout au risque de passer pour des imbéciles, de plus en plus de gens deviennent des experts dans des domaines où ils n'y connaissent rien. Après Nouvelle Aube, spectacle immersif dont VOUS étiez le héros, nous retrouvons le drôle de cirque de la Compagnie Du Fil à Retordre pour cette création autour de rien ! Ils sont trois, n'ont rien à dire, rien à faire et rien à transmettre, mais ils le font très bien.

En ne faisant rien avec tout et toutes sortes de choses (des arts du cirque, du clown, du théâtre de rue, leur corps, leur voix, des objets, quelques machins et encore des choses, de la magie, du diablo...), ils expliquent, expérimentent et cherchent, et tout ça pour rien. Tout un programme !



- La Bassine c'est « la fête de la musique » chaque 21 juin sur la place du village ou au Fort Barraux en cas de pluie.

Fête de la Musique 2023
Les « Années 80 »

MJC /MPT

Virage numérique à la MJC

Comme annoncé, la MJC est passée au numérique cet été et a organisé les inscriptions à ses activités en ligne. Cela a représenté un travail très important pour les bénévoles de l'association, mais c'était une étape indispensable à mettre en œuvre pour sa pérennité.

Pour autant, les bénéfices de ce changement et du choix de l'outil « Pep's Up » ont déjà été constatés. « On peut d'abord citer le gain de temps au moment des inscriptions pour les adhérents qui n'ont pas eu besoin de se déplacer et qui ont profité des facilités du paiement en ligne, ainsi que pour la MJC qui a pu s'affranchir de très nombreuses heures de saisie. Nous avons aussi apprécié la vision globale offerte par l'outil qui a permis de procéder rapidement à la rentrée à certains ajustements et également la possibilité qu'il nous donne d'avoir un site vivant, régulièrement actualisé avec des brèves, nous permettant de donner plus d'informations à nos adhérents. Enfin, nous espérons un nouveau gain de temps pour la tenue de la comptabilité, autre point critique sur lequel notre association devait évoluer », énumère Cécile Favergeon, bénévole à la MJC et cheville ouvrière de la mise en place de « Pep's Up ».

Comme cela était imaginé, la fréquentation du stand de la MJC au forum des associations a été moindre que les précédentes années, puisqu'à cette date, plus de 200 inscriptions avaient déjà été validées. Mais cela a permis



aux référents des différentes activités de renseigner de manière plus qualitative les personnes présentes.

La MJC rappelle que pour accompagner ses adhérents dans cette transition, elle organise régulièrement des permanences pour toutes les personnes en quête de renseignements. Les demandes peuvent aussi être adressées par mail à l'adresse : mjcmpt.barraux@gmail.com

Pratique

Pour plus de précisions sur les activités de la MJC, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : www.mjcmpt-barraux.fr, rubrique « activités » et à parcourir ses nombreuses rubriques

A vos agendas : Rendez-vous le 11 mars 2023 pour le Carnaval



Zoom... sur Chèvrefeuille

Rentrée l'an dernier dans l'offre de la MJC, « Chèvrefeuille » est une activité destinée aux enfants intéressés par la nature, qui souhaitent découvrir le métier de chevrier (contact avec les chèvres, traite, fabrication de fromages...) et profiter des joies des balades en forêt (cueillettes, construction de cabanes, land art). Encadrée par Lorrie, chevrrière et accompagnatrice en montagne, l'activité est composée de 10 séances de 3 heures par an. Des soirées bivouacs auront lieu en mai prochain.

JUMELAGE

Les bretons de Lanhouarneau ont fait le pont à Barraux

Nous avons reçu nos amis de Lanhouarneau du 14 au 18 juillet dernier. Dix-neuf Bretons et une trentaine de Barrolins étaient réunis à cette occasion. Trois aînés étaient présents dont une Lanhouarnéenne à qui nous avons eu le plaisir de fêter son 85^e anniversaire.

La journée de jeudi a été consacrée aux retrouvailles dans les familles d'accueil. Le soir, nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif dînatoire ; il était ouvert à tous les habitants de Barraux.

Les Lanhouarnéens et Barrolins ont ensuite enchaîné avec une journée bien remplie : sortie dans les Bauges avec visite de Chambéry en petit train, agrémentée des commentaires du guide, puis repas au Belvédère du Revard avant de terminer par la visite de la vieille ville d'Annecy et les bords du lac.

Samedi était une nouvelle journée libre en famille. Tous les groupes ont opté pour la fraîcheur et les paysages en montagne !

Dimanche, nous avons eu la joie de visiter le Fort Barraux et de nous retrouver autour d'un apéritif offert par Barraux pétanque.

Lundi matin, les Lanhouarnéens ont repris la route vers la Bretagne.

Après cette semaine réussie, se prépare maintenant le grand rendez-vous de l'année prochaine avec notre déplacement à Lanhouarneau pendant les vacances de printemps pour fêter les 30 ans du jumelage. Il est prévu entre le 15 et le 24 avril 2023.



Un vide grenier sous le soleil !

Le vide grenier s'est tenu le 11 septembre dernier dans le cœur du village.

Plus de 200 exposants ont participé par une belle journée ensoleillée. Un succès, en collaboration avec les Compagnons de la Marche et aidé par la municipalité.

Nous remercions tous les participantes et participants pour leur présence et leur bonne humeur.

En espérant vous retrouver aussi nombreux l'an prochain !



ARTIFLETTE

Nouvelle « Soirée Pétilante » de la Compagnie Artiflette en vue !

La compagnie Artiflette a le grand plaisir d'accueillir à Fort Barraux l'artiste catalan **Jordi Bertran** pour son spectacle de marionnettes **ANTOLOGIA**, dimanche 20 novembre à 16h30.



Plus d'infos : <https://jordibertran.cat/fr/anthologie>

Tarif unique : 7 euros

La compagnie Artiflette vous accueille au Fort dès 16h pour le goûter, avec buvette et vente de crêpes.

Infos et réservations :

- Sur Hello Asso : <https://bit.ly/3TZKuVc>
- par mail: communication@artiflette.com
- par téléphone : 04 76 40 07 82

Plus d'infos à venir sur notre site www.artiflette.com

“Les Deux Compagnies de Théâtre de Barraux, Artiflette et la Compagnie le Puits joueront dans le Festival Ca Joue dans le Grésivaudan cet automne :

Le 18 et 19 novembre la Compagnie Artiflette et la Compagnie le Puits participeront à la troisième édition du Festival **“Ca Joue dans le Grésivaudan”**. Les deux spectacles ont lieu à La Grange, St Bernard du Touvet :

- Artiflette présentera **“Les Copains d'en bas”** le vendredi 18 novembre à 20h30
- Le Puits présentera **“Maintenant que j'ai l'âge de ma grand-mère”** le samedi 19 novembre à 20h.

Retrouvez toutes les informations sur le festival sur la page facebook du **“Collectif de compagnies du Grésivaudan”**

ACCA

LES NOUVELLES DES CHASSEURS

La Période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol en Isère est fixée du 11 septembre 2022 au 28 février 2023 au soir.

Pour la commune de Barraux, la chasse est ouverte les lundis, jeudis, samedis, dimanches ainsi que les jours fériés.

Le bureau :

- Président : Edouard MOLLOT
- Vice-président : Pierre THIABAUD
- Secrétaire : Benjamin GIROD
- Trésorier : Robert GIROD
- Membres du conseil d'administration : Denis CHAOMLEFFEL, Sophie MOLLOT
- Garde-chasse de la commune de Barraux : Grégory METAYER 06 81 62 23 70.

BARORANDO

Les Compagnons de la marche fêtent leurs 20 ans !

Un été bien chaud ! Merci à nos référents qui ont organisé plusieurs randonnées cet été malgré la chaleur.

D'abord le plus agréable : un voyage en TOSCANE grâce à Claude qui nous a chaleureusement organisé ceci pour début juin : Génial !

Au retour, réunion pour la préparation d'autres festivités :

Anniversaires des classes 1950/1951/1952 le 15 juin, une très belle fête avec le soleil, la bonne humeur, un bon repas, une belle animation, dans la salle du Vauban super bien décorée par Michèle et Chantal. Et bien sûr, la remise des cadeaux pour les 21 personnes qui fêtaient leur anniversaire !

Préparation du vide grenier le 11 septembre qui a réuni beaucoup d'exposants et de visiteurs.

Notre Assemblée générale du 15 septembre a été l'occasion d'une projection de photos depuis 2002. Notre association fête ses 20 ans ! A cette occasion, nous avons organisé une journée festive le 1er octobre avec 3 parcours de randonnées autour de Barraux. Nous avons accueilli des familles et avons pu nous retrouver à la fin des circuits autour d'une collation. Le soleil était au rendez-vous, une belle journée !



ARTIS

L'association Artis continue ses activités et prépare la rentrée de la saison 2022/2023.

Notre association qui fonctionne grâce à ses bénévoles est ouverte aux artistes locaux de tous niveaux dans le domaine des arts visuels. Elle organise à Fort Barraux dans les locaux prêtés par la mairie plusieurs expositions par an ainsi que des cours de peinture dispensés par une artiste professionnelle et des stages sur des thèmes divers.

Les Automnales du fort qui regroupent des artistes de tous horizons ont eu lieu cette année du 14 octobre 16 octobre dans la salle Vauban.

Le rayonnement d'Artis s'étend aussi dans les communes environnantes grâce à des manifestations telles que "Artis hors les murs" où chacun peut demander à exposer son travail à condition d'être adhérent(e) à l'association.

Artis bénéficie également de locaux dans lesquels s'exercent diverses activités artistiques telles que sculpture ou mosaïque.

Artis demeure une des dernières associations artistiques de la vallée du Grésivaudan. Son adhésion est de 35 euros. Nul besoin d'être "artiste" pour adhérer. Venez visiter nos expositions et soutenez nous, nous avons besoin de vous!

www.artis-barraux.com

TENNIS CLUB DE BARRAUX

Le club de tennis propose des cours toute l'année sous la direction du professeur de tennis diplômé FFT Alain BIASI.

Sont aussi proposés des stages d'une semaine pour les jeunes pendant les vacances de toussaint, de printemps et d'été.

L'inscription au club et aux cours est toujours possible en cours d'année.

Contact au 06 74 47 95 43 ou par email : granier.andre@orange.fr

Finale du Tournoi 2022 :

Robin DUCROZ sacré pour la 4^e fois contre le jeune Jurgen TOURELLE. Bravo !



Finale du tournoi masculin 2022 : Robin Ducroz sacré pour la 4^e fois contre le finaliste Jurgen Tourelle



Remise des coupes aux finalistes



Les jeunes pendant le stage d'été 2022

LES PENELOPES

Les Pénélopes reprennent le chemin des ateliers mensuels après un été caniculaire.

Rentrée effectuée le 17 septembre à la Maison Bèque.

Nous préparons notre **Expo-vente** du 19 Novembre 2022 à la Salle de la Gâche ainsi que le **marché de Noël** du 10 décembre 2022 au cœur du village. Nous proposerons de belles créations qui offriront aux visiteurs un large choix de cadeaux pour la fin d'année.

Les manifestations habituelles (pucier, expo-vente, etc.) se succéderont tout au long de l'année 2023.

Inscription lors de nos ateliers à la Maison Bèque.

Contact :

assoc-lespenelopes@gmail.com

PAROISSE DES SAINTS APÔTRES



Des changements ont eu lieu dans notre doyenné du Haut Grésivaudan :

Le Père Michel BERNARD, doyen, ayant atteint l'âge de la retraite (75 ans), a quitté notre vallée le 1er septembre dernier. Il réside maintenant à Grenoble.

Le nouveau doyen est le Père François-Marie GAY. Il est secondé par un nouveau vicaire, le Père Richard MBATA ainsi que par le Père Emmanuel DE BUTLER, lui aussi à la retraite, qui s'est installé à Saint-Vincent-de-Mercuze et qui viendra de temps en temps à Barraux pour y célébrer des messes.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à aller sur le site du doyenné : <https://cleophas.org>

Et n'hésitez pas à rentrer dans l'église pour un instant de recueillement ou pour lire les annonces paroissiales.